



Ordonnance de télécom CRTC 2016-328

Version PDF

Ottawa, le 15 août 2016

Norouestel Inc. – Approbation d’une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d’entrée en vigueur
Norouestel Inc.	AMT 952 Modification au Tarif général – Révision aux services Internet par câble terrestre et LNPA	21 juin 2016	15 août 2016

2. Aucune intervention relativement à la demande n’a été reçue.

3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d’approbation; une demande tarifaire n’est pas nécessaire.

Secrétaire générale